

Message

30050053 528240574356 528

M SERRES BERNARD
LES RAMONESQUES
46700 SERIGNAC

Contacts



Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr



Service Clients
05 81 31 85 04
Du lundi au vendredi de 8h à 18h



Dépannage 24h/24
05 81 91 35 06



TSA 20005
64239 LESCAR CEDEX



Accueil
5 av Georges Leygues 47500 FUMEL
Mardi et vendredi de 9h à 12h, 13h30 à 16h30

Votre facture du 21 février 2024

Nous n'avons pas eu accès à votre compteur. L'index a été estimé sur la base de votre consommation moyenne annuelle

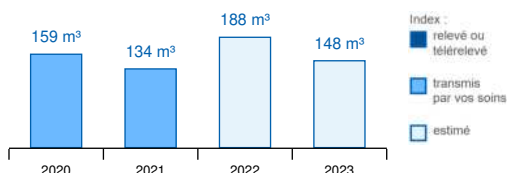
Votre consommation est de **148 m³**

Solde en votre faveur : **-85,46 €**

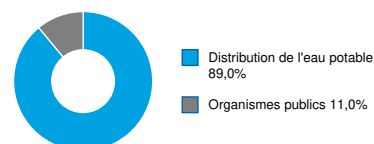
	€TTC
Distribution de l'eau potable	418,01
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU DE LA LEMANCE	
Organismes publics	51,53
Total facture	469,54
Mensualités déjà prélevées	-555,00
Solde en votre faveur	-85,46

[détail au verso](#)

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Le remboursement de cet avoir sera effectué par virement sur votre compte numéro XXXXX388887.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : ++S-3-0520013342-000353614-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/04/2024	47,00 €
03/05/2024	47,00 €
05/06/2024	47,00 €
05/07/2024	47,00 €
05/08/2024	47,00 €
05/09/2024	47,00 €
04/10/2024	47,00 €
05/11/2024	47,00 €
05/12/2024	47,00 €
03/01/2025	47,00 €
Total	470,00 €

Adresse desservie :		Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information	
LES RAMONESQUES SERIGNAC		148 m³	210300	020 mm	20/09/2022 1379	25/08/2023 1527	Relevé estimé	
Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						396,22		418,01
Abonnement						93,68		98,83
Part Syndicale		2e semestre 2023				26,34	5,50	
		1er semestre 2024				26,84	5,50	
Part SAUR		2e semestre 2023				19,52	5,50	
		1er semestre 2024				20,98	5,50	
Consommation						302,54		319,18
Part syndicale		Année 2023		148	1,0704	158,42	5,50	
Part SAUR		Année 2023		148	0,8238	121,92	5,50	
Préservation des ressources en eau		Année 2023		148	0,1500	22,20	5,50	
► Organismes publics						48,84		51,53
Consommation						48,84		51,53
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)		Année 2023		148	0,3300	48,84	5,50	
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 2,50 € / m3 soit 0,00250 € / litre		HT exonéré de TVA : 0,00 €		TVA 5,50 % : 24,48 €		Total facture TTC : 469,54 €		
		HT soumis à TVA : 445,06 €		TVA sur les débits : 24,48 €				

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

→ Message

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Dater et signer votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.